



**UMF**  
UNIVERSITATEA DE  
MEDICINĂ ȘI FARMACIE  
**IULIU HAȚIEGANU**  
CLUJ-NAPOCA

**Admission à l'Université de Médecine et de Pharmacie « Iuliu  
Hațieganu » de Cluj-Napoca par évaluation des documents qui  
attestent les performances scolaires et les réalisations  
personnelles des candidats**

**2024**

**Departement Etudiants Internationaux**

## Table des matières

1. Quelle est l'offre de formation proposée par l'Université de Médecine et de Pharmacie «Iuliu Hațieganu » de Cluj-Napoca pour les candidats citoyens de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen, de la Confédération suisse et des pays tiers (NON-UE), pour l'année académique 2024-2025?.....	3
2. Quelle est la langue d'étude?.....	3
3. Qui peut postuler pour l'inscription ? .....	3
4. Puis-je postuler si je n'ai pas encore obtenu le diplôme du baccalauréat ou si dans mon pays d'origine il n'y a pas d'examen de baccalauréat?.....	4
5. Comment les candidats prouvent-ils la maîtrise de la langue dans laquelle ils souhaitent poursuivre leurs études?.....	4
6. Quel est le nombre de places disponibles?.....	4
7. Qui et comment évalue les dossiers de candidature ? .....	4
8. Y a-t-il une liaison entre la citoyenneté d'un candidat et le programme d'études qu'il choisit? .....	5
9. Autorise-t-on le transfert d'une faculté à l'autre des étudiants admis en première année? .....	5
10. Quels sont les frais de scolarité et les frais correspondant au processus de candidature ? .....	5
11. Comment légaliser les documents demandés (documents d'études et actes de naissance) selon le pays émetteur ? .....	6
A. La légalisation des documents d'études délivrés par les autorités des États membres de l'Union européenne, de l'EEE et de la Confédération suisse est effectuée conformément aux exigences du Ministère de l'Éducation: .....	6
B. La légalisation des documents d'études et des actes de naissance délivrés par les autorités d'un pays tiers (NON-UE) est effectuée conformément aux exigences du Ministère de l'Éducation:.....	6
12. Quelle est la modalité du dépôt du dossier de candidature? .....	6
A. Constituer le dossier de candidature pour les citoyens de l'Union Européenne, EEE et de la Confédération suisse .....	7
B. Constituer le dossier de candidature pour les ressortissants de pays tiers (NON-UE) .....	9
13. Ai-je besoin d'un visa pour étudier en Roumanie ?.....	11
14. Quels sont les critères de sélection des candidats? .....	11
15. Comment obtenir la reconnaissance des études du lycée par les autorités roumaines?.....	11
16. Où peut-on obtenir des renseignements complémentaires ?.....	11
Précisions importantes.....	12

**Admission à l'Université de Médecine et de Pharmacie « Iuliu Hațieganu » de Cluj-Napoca par  
évaluation des documents qui attestent les performances scolaires et les réalisations  
personnelles des candidats  
2024**

**1. Quelle est l'offre de formation proposée par l'Université de Médecine et de Pharmacie « Iuliu Hațieganu » de Cluj-Napoca pour les candidats citoyens de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen, de la Confédération suisse et des pays tiers (NON-UE), pour l'année académique 2024-2025?**

- Spécialisations pour des professions dont la pratique est réglementée sectoriellement dans l'Union Européenne

No.	Programme d'études	Durée des études	Nombre de crédits accumulés
1	Médecine	6 ans	360
2	Médecine Dentaire	6 ans	360
3	Pharmacie	5 ans	300

- Spécialisations pour des professions dont la pratique est réglementée généralement dans l'Union Européenne

No.	Programme d'études	Durée des études	Nombre de crédits accumulés
1	Balnéo-kinésithérapie et récupération	3 ans	180

**2. Quelle est la langue d'étude?**

Dans les programmes d'études: Médecine, Médecine dentaire et Pharmacie, les activités didactiques se déroulent en langue roumaine, anglaise ou française.

A partir de la quatrième année, en raison du besoin de communication avec les patients, les stages cliniques, les séminaires et les travaux pratiques se déroulent en langue roumaine.

Dans le programme d'études Balnéo-kinésithérapie et récupération les activités didactiques se déroulent intégralement en langue roumaine.

**3. Qui peut postuler pour l'inscription ?**

Peuvent déposer leur candidature pour étudier à l'UMF de Cluj-Napoca par concours d'évaluation des documents qui attestent les performances scolaires et les réalisations personnelles, les citoyens des États membres de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen, de la Confédération suisse et des États tiers (NON-UE).

La condition minimale pour postuler est d'avoir réussi ses études dans un lycée reconnu par le Ministère de l'Enseignement du pays d'origine du candidat, dont le diplôme lui permet l'accès aux études universitaires dans le pays en question, diplôme qui est reconnu également par le Ministère de l'Éducation de Roumanie.

Il n'y a pas de différences, de privilèges ou de discriminations entre les catégories d'étudiants, en ce qui concerne le déroulement du processus d'enseignement.

#### 4. Puis-je postuler si je n'ai pas encore obtenu le diplôme du baccalauréat ou si dans mon pays d'origine il n'y a pas d'examen de baccalauréat?

- Si vous avez terminé vos études secondaires mais que le lycée n'a pas encore délivré de diplôme de baccalauréat/graduation, le dossier de candidature doit contenir la preuve officielle de fin d'études du lycée et les notes finales de l'examen du baccalauréat.

- S'il n'y a pas d'examen/diplôme du baccalauréat dans votre pays, vous pouvez déposer un dossier de candidature à condition qu'il contienne le justificatif officiel de validation des études secondaires.

Le diplôme du baccalauréat ou l'attestation de validation des études secondaires (diplôme de fin d'études) pour les pays où il n'y a pas d'examen de baccalauréat, doit être présenté(e) en original au moment de l'inscription effective.

L'absence du diplôme de baccalauréat ou de la preuve officielle de fin d'études de lycée et des notes finales de l'examen du baccalauréat **en original** au moment de l'inscription, ainsi que le constat de fraude, entraînent la perte automatique de la place obtenue par sélection. Les frais payés jusqu'à ce moment-là ne seront pas remboursés.

#### 5. Comment les candidats prouvent-ils la maîtrise de la langue dans laquelle ils souhaitent poursuivre leurs études?

- Pour les programmes d'études où l'enseignement se déroule en **anglais** et en **français**, la maîtrise de la langue est prouvée par le dépôt au dossier de candidature d'un certificat de compétence langagière de **niveau B2** minimum, reconnu sur le plan international, délivrés par des institutions accréditées (universités, instituts culturels, centres de langues, autres organismes accrédités). Les certificats à validité limitée doivent être valides au moment de la rentrée universitaire de l'année dans laquelle on fait l'immatriculation.

UMF "Iuliu Hațieganu" Cluj-Napoca organisera des examens de compétence linguistique pour l'admission 2024, à partir de juin 2024.

Si le candidat a entièrement suivi et terminé ses études secondaires en anglais/français, il n'est pas nécessaire de soumettre un certificat de compétence linguistique.

- Pour les programmes d'études où l'enseignement se déroule en **roumain**, les certificats suivants sont reconnus:

- Diplôme/Attestation de fin d'année préparatoire de langue roumaine;
- Documents d'étude, attestant au moins 4 années consécutives d'étude, suivies en langue roumaine, dans un établissement scolaire du système national de Roumanie;
- Certificats ou attestations de compétence langagière de niveau **B2 minimum**, conformément au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues Etrangères, délivrés par les institutions d'enseignement supérieur accréditées de Roumanie qui organisent l'année préparatoire de langue roumaine pour les citoyens étrangers, par les lectorats de langue, littérature, culture et civilisation roumaine dans les universités de l'étranger/l'Institut de la Langue Roumaine ou par l'Institut Culturel Roumain.

#### 6. Quel est le nombre de places disponibles?

Chaque année, le nombre de places disponibles pour l'admission par l'évaluation des documents qui attestent les performances scolaires et les réalisations personnelles des candidats est établi par le Conseil de chaque faculté et validé par le Senat de l'université, avec l'approbation du ministère du ressort.

Ce nombre est publié sur la page internet de l'université ([www.umfcluj.ro](http://www.umfcluj.ro)), dans la section Admission.

#### 7. Qui et comment évalue les dossiers de candidature ?

L'évaluation des performances des candidats en vue de l'admission est réalisée:

- a. par une commission au sein de chaque faculté ;
- b. selon un calendrier établi chaque année par décision du Conseil d'Administration;

- c. par analyse des documents du dossier personnel du candidat;
- d. selon les critères généraux de sélection, établis au niveau de l'université, et des critères spécifiques pour chaque faculté (Annexe 4).

Les résultats de la sélection ne peuvent pas être contestés.

#### 8. Y a-t-il une liaison entre la citoyenneté d'un candidat et le programme d'études qu'il choisit?

**La citoyenneté des candidats est donnée par le passeport avec lequel ils postulent.**

Aux programmes d'étude en langue **anglaise et française**, peuvent s'inscrire les citoyens de l'UE, EEE, de la Confédération suisse et ceux des Etats tiers (NON-UE).

Au programme d'étude **Medecine** en langue **roumaine**, peuvent s'inscrire les citoyens des Etats tiers (NON-UE).

Au programme d'étude **Balnéo-kinésithérapie et récupération**, en langue **roumaine**, peuvent s'inscrire les citoyens de l'UE, EEE, de la Confédération suisse.

Aux programmes d'étude en langue **roumaine**, sont admis aussi, sans concours d'admission, les citoyens étrangers inscrits par des accords gouvernementaux et/ou institutionnels bilatéraux, qui bénéficient de bourses d'étude de l'Etat roumain, dans les conditions prévues par les règlements en vigueur.

#### 9. Autorise-t-on le transfert d'une faculté à l'autre des étudiants admis en première année?

L'étudiant admis en première année au programme d'étude Médecine ou Médecine dentaire **NE peut pas** changer de programme à l'intérieur de l'université, pendant la même année universitaire.

Les transferts entre ces deux programmes d'étude sont possibles, en fonction du nombre de places disponibles et basé sur des raisons justifiées, seulement après la fin de la première année d'étude.

Les étudiants admis à la Faculté de Pharmacie **NE peuvent pas** se faire transférer à d'autres programmes d'études de l'université.

#### 10. Quels sont les frais de scolarité et les frais correspondant au processus de candidature ?

L'université perçoit de la part de tous les candidats, des frais de gestion du dossier de candidature, non remboursables, pour chaque dossier de candidature enregistré sur la plateforme d'admission, dont le montant est de **300 EUROS**.

Les étudiants admis par évaluation des dossiers personnels peuvent accéder uniquement à des places payantes.

**La confirmation** des places des candidats admis sera possible sur la plateforme d'inscription à condition que **1/2 des frais de scolarité** soit payé. La somme payée en vue de la confirmation de la place n'est pas remboursable.

**Attention!** Pour les candidats citoyens des pays tiers (NON-UE), il est obligatoire de payer l'intégralité des frais de scolarité afin d'obtenir le visa d'études de type D.

Les Coordonnées bancaires sont les suivantes:

Bénéficiaire: **Université de Médecine et Pharmacie «Iuliu Hațieganu»**

Adresse du bénéficiaire: Rue. Victor Babeș, nr. 8, 400012, Cluj-Napoca, Romania

Numéro de compte du bénéficiaire : **RO56BTRL01304202964565XX**

**Swift: BTRLRO 22**

Banque du bénéficiaire: **Banca Transilvania**

Adresse de la banque : Str. Eroilor nr. 36, 400129, Cluj-Napoca, România

## 11. Comment légaliser les documents demandés (documents d'études et actes de naissance) selon le pays émetteur ?

### A. La légalisation des documents d'études délivrés par les autorités des États membres de l'Union européenne, de l'EEE et de la Confédération suisse est effectuée conformément aux exigences du Ministère de l'Éducation:

- Les copies des documents d'études délivrés par les autorités des États membres de l'Union européenne, de l'EEE et de la Confédération suisse (**à l'exception de la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et de Chypre**) doivent être légalisées par les autorités compétentes des pays émetteurs.

**Il n'est pas obligatoire de revêtir les documents de l'Apostille de La Haye.**

Si les documents d'études sont rédigés dans des langues autres que le roumain, l'anglais ou le français, leurs traductions doivent être **notariées**.

- Les documents d'études délivrés en **Grèce, en Italie, en Espagne, au Portugal et à Chypre** doivent **forcément être revêtus de l'Apostille de La Haye**.

La légalisation des documents d'études avec l'Apostille de La Haye s'effectue comme il suit: le document ORIGINAL (diplôme du baccalauréat, relevé de notes du baccalauréat) est apostillé et une traduction selon l'original déjà apostillé est ensuite légalisée/apostillée.

Si les documents d'études sont rédigés dans des langues autres que le roumain, l'anglais ou le français, leurs traductions doivent être **notariées**.

**Attention!** Les traductions faites en Grèce seront légalisées par le ministère grec des Affaires étrangères ou revêtues de l'apostille de La Haye.

### B. La légalisation des documents d'études et des actes de naissance délivrés par les autorités d'un pays tiers (NON-UE) est effectuée conformément aux exigences du Ministère de l'Éducation:

- Pour les [États signataires de la Convention Apostille de la Haye](#), les documents d'études soumis à l'équivalence/reconnaissance et les actes de naissance doivent **forcément être revêtus de l'Apostille de La Haye**, par les autorités compétentes des pays émetteurs.
- Pour les documents délivrés par les autorités des États [qui ne sont PAS États signataires de la Convention Apostille de la Haye](#), les documents d'études et les actes de naissance seront authentifiés par le Ministère des Affaires étrangères du pays émetteur et l'Ambassade de Roumanie du pays émetteur OU par le Ministère des Affaires étrangères du pays émetteur et l'Ambassade du pays émetteur en Roumanie et le Ministère des Affaires étrangères de la Roumanie.

Pour les pays où il n'y a pas de missions diplomatiques de la Roumanie ou qui n'ont pas de missions diplomatiques en Roumanie, les documents d'études auront le visa du Ministère de l'Éducation et du Ministère des Affaires étrangères du pays émetteur.

L'exemption de la super-légalisation est autorisée par la loi, par un traité international auquel la Roumanie est partie ou sur la base de la réciprocité.

Les diplômes de la République de Moldavie n'ont pas besoin d'apostille ou de super-égalisation. Les diplômes émis avant 2008 (mais aussi ceux qui ont été émis après 2008 et qui ne peuvent pas être vérifiés par le portail) seront accompagnés par l'Attestation d'authenticité en original délivrée par le Ministère de l'Éducation de la République de Moldavie.

## 12. Quelle est la modalité du dépôt du dossier de candidature?

Chaque candidat doit envoyer **uniquement en ligne** le dossier de candidature entamé conformément aux instructions ci-dessous:

**A. Constituer le dossier de candidature pour les citoyens de l'Union Européenne, EEE et de la Confédération suisse**

1.	<b>Annexe 1</b>	Formulaire de demande d'évaluation pour l'admission à l'année académique 2024-2025, daté et signé à la main;
2.	<b>Annexe 2</b>	Déclaration, datée et signée à la main;
3.	<b>Annexe 3</b>	Accord sur le traitement et le stockage des données et documents personnels, daté et signé à la main;
4.	<b>CV Europass</b>	CV Europass ou un CV équivalent téléchargé et rédigé dans la langue d'études - Français: <a href="http://europass.cedefop.europa.eu/ro/documents/curriculum-vitae/templates-instructions">http://europass.cedefop.europa.eu/ro/documents/curriculum-vitae/templates-instructions</a> ;
5.	<b>Lettre de motivation</b>	environ 1-2 pages;
6.	<b>Le Diplôme du baccalauréat ou l'équivalent</b> (conformément à l'Annexe 5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• si l'original est rédigé en roumain, anglais ou français, <b>1 copie du document original, légalisée par les autorités compétentes du pays émetteur</b> ;</li> <li>• si le document original est rédigé dans des langues autres que roumain, anglais ou français, <b>1 traduction du document original en roumain, anglais ou français, notariée par les autorités compétentes du pays émetteur</b>;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
7.	<b>Le Relevé de notes du baccalauréat ou l'équivalent</b> (selon le cas)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• si l'original est rédigé en roumain, anglais ou français, <b>1 copie du document original, légalisée par les autorités compétentes du pays émetteur</b> ;</li> <li>• si le document original est rédigé dans des langues autres que roumain, anglais ou français, <b>1 traduction du document original en roumain, anglais ou français, notariée par les autorités compétentes du pays émetteur</b>;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
8.	<b>Les bulletins trimestriels (relevés de notes) des 2 dernières années de lycée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• si l'original est rédigé en roumain, anglais ou français, <b>1 copie simple du document original</b>;</li> <li>• si le document original est rédigé dans des langues autres que roumain, anglais ou français, <b>1 traduction du document original en roumain, anglais ou français, notariée par les autorités compétentes du pays émetteur</b>;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
9.	<b>Documents d'études qui permettent l'accès aux études universitaires dans le pays d'origine</b>	<p><b>Exemple:</b> Pruebas de Aptitud para el Acceso a la Universidad, calificación Apto de l'Espagne; Panellinies Exetaseis – attestation des examens nationaux pour le lycée général de Grèce; Scholastic Aptitude Test (SAT) ou ACT des Etats-Unis, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• si l'original est rédigé en roumain, anglais ou français, <b>1 copie du document original, légalisée par les autorités compétentes du pays émetteur</b> ;</li> <li>• si le document original est rédigé dans des langues autres que roumain, anglais ou français, <b>1 traduction du document original en roumain, anglais ou français, notariée par les autorités compétentes du pays émetteur</b>;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>

10.	Certificat de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• si l'original est rédigé en roumain, anglais ou français, <b>1 copie du document original, légalisée par les autorités compétentes du pays émetteur</b> ;</li> <li>• si le document original est rédigé dans des langues autres que roumain, anglais ou français, <b>1 traduction du document original, en roumain, anglais ou français, notariée par les autorités compétentes du pays émetteur</b>;</li> <li>• <b>Attention!</b> Si le nom et le prénom du candidat, qui apparaissent sur le Diplôme du baccalauréat ne sont pas identiques avec le nom et le prénom qui apparaissent sur le certificat de naissance, le candidat est obligé de déposer au dossier de candidature une note explicative notariée;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
11.	Photocopie du passeport les pages 1-4.	Valable au moins 6 mois à partir de la date de dépôt du dossier; <b>(La copie de la carte d'identité n'est pas acceptée!)</b>
12.	Certificat de santé du candidat	<p>Le certificat médical doit être rédigé en roumain, anglais ou français et doit comporter <b>tous</b> les examens ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen clinique général,</li> <li>• Examen ophtalmologique,</li> <li>• Examen O.R.L.,</li> <li>• Examen neurologique,</li> <li>• Examen psychiatrique.</li> </ul> <p>Le certificat doit être délivré au cours des 6 derniers mois, <b>doit contenir des informations sur toute condition chronique du candidat</b>, être signé et paraphé par le médecin de famille ou par les médecins spécialistes qui ont consulté le candidat et doit porter le cachet de l'unité de santé qui l'a délivré.</p>
13.	Certificat psychologique	<p>L'examen psychologique est obligatoire <b>pour les candidats de la Faculté de Médecine et pour les candidats de la Faculté de Médecine Dentaire</b>.</p> <p>On recommande l'un des deux tests suivants, dont la présence constitue un avantage:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire de personnalité révisé NEO PIR ;</li> <li>• Questionnaire abrégé des schémas de Young (YSQ-S1 ou YSQ-S3).</li> </ul> <p>L'université offre la possibilité d'effectuer des tests psychologiques en ligne. Les candidats intéressés peuvent envoyer un e-mail pour un rendez-vous au Conf. dr. Codruța Popescu à l'adresse e-mail : <a href="mailto:psychology@elearn.umfcluj.ro">psychology@elearn.umfcluj.ro</a> .</p>
14.	Certificat de compétence langagière	<p>Pour les programmes d'études où l'enseignement se déroule en <b>anglais et en français</b>, par le dépôt au dossier de candidature d'un certificat de compétence langagière de niveau <b>B2 minimum</b> délivré par des institutions accréditées.</p> <p>Sont exceptés les candidats qui proviennent des pays où la langue officielle d'État est la langue dans laquelle est dispensé l'enseignement à la faculté.</p> <p>L'UMF "Iuliu Hațieganu" de Cluj-Napoca organisera des examens de compétence linguistique pour l'Admission 2024, à partir de juin 2024.</p> <p>Informations supplémentaires dans la section „<a href="#">Comment les candidats prouvent-ils la maîtrise de la langue dans laquelle ils souhaitent poursuivre leurs études?</a>”</p>
15.	Demande de reconnaissance des études lycéales en vue de l'acceptation aux études universitaires	Le document type sera disponible sur le site Internet de l'université dès l'ouverture de la plateforme d'admission.
16.	La preuve de paiement des frais	La preuve de paiement des frais non remboursables de traitement du dossier doit être téléchargée sur la plateforme.

**B. Constituer le dossier de candidature pour les ressortissants de pays tiers (NON-UE)**

1.	<b>Annexe 1</b>	Formulaire de demande d'évaluation pour l'admission à l'année académique 2024-2025, daté et signé à la main;
2.	<b>Annexe 2</b>	Déclaration, datée et signée à la main;
3.	<b>Annexe 3</b>	Accord sur le traitement et le stockage des données et documents personnels, daté et signé à la main;
4.	<b>CV Europass</b>	CV Europass ou un CV équivalent téléchargé et rédigé dans la langue d'études - Français: <a href="http://europass.cedefop.europa.eu/ro/documents/curriculum-vitae/templates-instructions">http://europass.cedefop.europa.eu/ro/documents/curriculum-vitae/templates-instructions</a> ;
5.	<b>Lettre de motivation</b>	environ 1-2 pages;
6.	<b>Le Diplôme du baccalauréat ou l'équivalent</b> (conformément à l'Annexe 5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>copie légalisée</b>, authentifiée par les autorités compétentes du pays émetteur;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
7.	<b>Le Relevé de notes du baccalauréat ou l'équivalent</b> (selon le cas)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>copie légalisée</b>, authentifiée par les autorités compétentes du pays émetteur;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
8.	<b>Les bulletins trimestriels (relevés de notes) années IX-XII/XIII</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>copie légalisée</b>, authentifiée par les autorités compétentes du pays émetteur;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
9.	<b>Documents d'études qui permettent l'accès aux études universitaires dans le pays d'origine</b>	<p><b>Exemple:</b> Pruebas de Aptitud para el Acceso a la Universidad, calificación Apto de l'Espagne; Panellinies Exetaseis – attestation des examens nationaux pour le lycée général de Grèce; Scholastic Aptitude Test (SAT) ou ACT des Etats-Unis, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>copie légalisée</b>, authentifiée par les autorités compétentes du pays émetteur;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>
10.	<b>Certificat de naissance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>copie légalisée</b>, authentifiée par les autorités compétentes du pays émetteur;</li> <li>• <b>Attention!</b> Si le nom et le prénom du candidat, qui apparaissent sur le Diplôme du baccalauréat ne sont pas identiques avec le nom et le prénom qui apparaissent sur le certificat de naissance, le candidat est obligé de déposer au dossier de candidature une note explicative notariée;</li> <li>❖ <b>Attention!</b> Informations sur la légalisation des documents d'études dans la rubrique <a href="#">Comment légaliser les documents demandés selon le pays émetteur ?</a></li> </ul>

11.	<b>Photocopie du passeport les pages 1-4.</b>	Valable au moins 6 mois à partir de la date de dépôt du dossier; <b>(La copie de la carte d'identité n'est pas acceptée!)</b>
12.	<b>Certificat de santé du candidat</b>	Le certificat médical doit être rédigé en roumain, anglais ou français et doit comporter <b>tous</b> les examens ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen clinique général,</li> <li>• Examen ophtalmologique,</li> <li>• Examen O.R.L.,</li> <li>• Examen neurologique,</li> <li>• Examen psychiatrique.</li> </ul> Le certificat doit être délivré au cours des 6 derniers mois, <b>doit contenir des informations sur toute condition chronique du candidat</b> , être signé et paraphé par le médecin de famille ou par les médecins spécialistes qui ont consulté le candidat et doit porter le cachet de l'unité de santé qui l'a délivré.
13.	<b>Certificat psychologique</b>	L'examen psychologique est obligatoire pour les candidats de la <b>Faculté de Médecine</b> et pour les candidats de la <b>Faculté de Médecine Dentaire</b> . On recommande l'un des deux tests suivants, dont la présence constitue un avantage: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire de personnalité révisé NEO PIR ;</li> <li>• Questionnaire abrégé des schémas de Young (YSQ-S1 ou YSQ-S3).</li> <li>• L'université offre la possibilité d'effectuer des tests psychologiques en ligne. Les candidats intéressés peuvent envoyer un e-mail pour un rendez-vous au Conf. dr. Codruța Popescu à l'adresse e-mail: <a href="mailto:psychology@elearn.umfcluj.ro">psychology@elearn.umfcluj.ro</a> .</li> </ul>
14.	<b>Certificat de compétence langagière</b>	Pour les programmes d'études où l'enseignement se déroule en <b>anglais et en français</b> , par le dépôt au dossier de candidature d'un certificat de compétence langagière de niveau <b>B2 minimum</b> délivré par des institutions accréditées. Sont exceptés les candidats qui proviennent des pays où la langue officielle d'État est la langue dans laquelle est dispensé l'enseignement à la faculté. L'UMF "Iuliu Hațieganu" de Cluj-Napoca organisera des examens de compétence linguistique pour l'Admission 2024, à partir de juin 2024. Informations supplémentaires dans la section „ <a href="#">Comment les candidats prouvent-ils la maîtrise de la langue dans laquelle ils souhaitent poursuivre leurs études?</a> ”
15.	<b>Demande type pour l'obtention de la Lettre d'acceptation aux études</b>	Le document type peut être téléchargé à l'adresse: <a href="http://www.umfcluj.ro/images/fisiere/studinternationali/2020/Anexa_2_Cerere.docx">http://www.umfcluj.ro/images/fisiere/studinternationali/2020/Anexa_2_Cerere.docx</a> Veuillez joindre une photo de 2,5/3,5 cm à la demande remplie avant de l'enregistrer.
16.	<b>La preuve de paiement des frais</b>	La preuve de paiement des frais non remboursables de traitement du dossier doit être téléchargée sur la plateforme.

### 13. Ai-je besoin d'un visa pour étudier en Roumanie ?

**Les citoyens des Etats tiers (NON-UE)** ont besoin du visa d'études, type D, délivré par l'Ambassade Roumanie dans le pays d'origine. Le visa est accordé en vertu de la Lettre d'Acceptation aux études, délivrée par la Direction Générale des Relations Internationales et Affaires Européennes du Ministère de l'Éducation. Le Département pour les étudiants internationaux entreprendra les démarches pour obtenir la lettre d'acceptation aux études. **Pour obtenir un visa d'études, type D, le paiement intégral des frais de scolarité pour la première année d'études est obligatoire.**

**Les citoyens de l'Union Européenne, de l'EEE et de la Confédération suisse** n'ont pas besoin de visa d'études en Roumanie.

Tous les étudiants doivent enregistrer leur séjour aux organismes du Ministère de l'Administration et de l'Intérieur de Roumanie. Le Département pour les Étudiants Internationaux leur conseillera à ce sujet.

### 14. Quels sont les critères de sélection des candidats?

Les candidats seront sélectionnés sur la base du respect des critères généraux appliqués pour l'évaluation des performances scolaires et des réalisations personnelles détaillées en Annexe 4.

Chaque faculté donne son propre poids aux critères d'évaluation.

### 15. Comment obtenir la reconnaissance des études du lycée par les autorités roumaines?

**a. Pour les citoyens de l'Union Européenne, de l'EEE et de la Confédération suisse,** les études sont reconnues par le **Centre National pour la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes**, organisme du Ministère de l'Éducation de Roumanie.

Parmi les documents du dossier d'inscription il y a aussi les documents nécessaires à la reconnaissance des études du lycée. Si vous avez été déclaré admis et si votre dossier est complet, l'Université remet les documents qui doivent être reconnus au Centre National pour la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes.

Le Centre National pour la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes évalue votre dossier et délivre **une attestation** qui vous confère le droit de suivre des études universitaires en Roumanie.

**La non-reconnaissance des études secondaires par le Centre National de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes entraîne la perte de votre qualité d'étudiant.**

**b. Pour les citoyens des Etats tiers (NON-UE),** l'équivalence des études du lycée est effectuée par la Direction Générale des Relations Internationales et des Affaires Européennes du Ministère de l'Éducation de Roumanie.

Parmi les documents du dossier d'inscription il y a aussi les documents nécessaires à la reconnaissance des études du lycée. Si vous avez été déclaré admis et si votre dossier est complet, la Direction Générale des Relations Internationales et des Affaires Européennes émet une **Lettre d'acceptation** aux études, qui est indispensable à l'obtention du visa d'études, type D.

**La non-reconnaissance des études secondaires par la Direction générale des relations internationales et des affaires européennes entraîne la perte de votre qualité d'étudiant.**

### 16. Où peut-on obtenir des renseignements complémentaires ?

La structure qui gère les candidatures pour l'inscription est le **Département pour les Étudiants Internationaux**.

**E-mail:** [internationalstudent@umfcluj.ro](mailto:internationalstudent@umfcluj.ro)

**Site:** [www.umfcluj.ro](http://www.umfcluj.ro)

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons d'éviter d'utiliser une adresse email Hotmail ou Outlook.

Pour une communication efficace, veuillez également vérifier la case Spam/Junk de votre adresse e-mail tout au long de la période d'admission.

### Précisions importantes

**On n'accepte que l'application EN LIGNE sur la plateforme dédiée à l'Admission.**

Les dossiers incomplets, pour lesquels les frais de traitement ont été payés, sont vérifiés, mais ils ne sont pas éligibles pour évaluation.

Les documents délivrés dans des langues autres que le roumain, l'anglais ou le français doivent être traduits dans l'une des langues mentionnées ci-dessus, sinon ils ne sont pas éligibles à l'évaluation.

Les annexes 1, 2 et 3 doivent être datées et **signées à la main** pour que le dossier soit évalué.

Les résultats de la sélection ne peuvent être contestés.

Par votre sélection, l'Université n'assume aucune obligation de votre inscription effective aux études, l'inscription étant conditionnée par:

- la présentation des documents d'études, en version originale;
- le remplissage des conditions légales d'inscription, y compris la reconnaissance et l'équivalence des études secondaires par les autorités de l'État roumain ;
- l'existence des conditions légales de résidence en Roumanie pendant les études;
- la signature du contrat d'études et l'accomplissement des obligations financières.

Au cas où vous avez été sélectionné(e) suite à une fraude (vous avez fourni des informations non conformes à la réalité), l'Université refusera votre inscription aux études.

La méthodologie d'admission pourrait subir ultérieures modifications, conformément aux décisions internes de l'université et à la législation en vigueur.